Programme Communal de Développement Rural

Commune de Verlaine
Province de Liège

PHASE 3 : DIAGNOSTIC PARTAGÉ

VERLAINE
PCDR



VERLAINE
COMMUNE

SEN5

CONSEIL D'AFFICHAGE DU PDF

Le document a été créé de manière à avoir une vue sur l'ensemble des thématiques, reprenant tant la situation actuelle que la vision à 10 ans. À l'impression, il faut donc privilégier le recto-verso.

Sur l'ordinateur, vous pouvez également afficher le document en modes deux pages. Pour ce faire, allez dans « Affichage < Affichage de pages » d'Adobe Acrobat et cochez « deux pages » et « afficher la page de couverture en mode deux pages ».

Pour vérifier que le document est bien affiché :

- La page de garde doit apparaître seule,
- les numéros impairs sont sur la page de droite et les numéros pairs sur la page de gauche.

Le présent diagnostic participatif a été rédigé en février-mars 2021, suite aux différentes consultations. Il a été actualisé en mai-juin 2023.

SEN5
Rue des Bayards 67
4000 Liège
info@sen5.be
www.sen5.be

Suzanne JADOUL, politologue – urbaniste
Benoît KERKHOFS, bio-ingénieur
Maud BLAFFART, géographe – urbaniste
Maureen SCHMETZ, architecte – urbaniste

En collaboration avec
La FONDATION RURALE DE WALLONIE
Équipe Hesbaye-Liégeoise

TABLE DES MATIERES

EN PRÉAMBULE, RAPPEL DE LA MÉTHODOLOGIE 7

LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ 9

1 | DIMENSION TERRITORIALE 11

1-1 Contexte général 12

1-1-1 La synthèse de la situation aujourd'hui 12

1-1-2 La vision à un horizon de 10 ans 13

1-3 Outils d'aménagement du territoire 14

1-3-1 La synthèse de la situation aujourd'hui 14

1-3-2 La vision à un horizon de 10 ans 15

1-5 Milieux physiques, naturels et paysagers 16

1-5-1 La synthèse de la situation aujourd'hui 16

1-5-2 La vision à un horizon de 10 ans 17

1-6 La structure bâtie et patrimoine 18

1-6-1 La synthèse de la situation aujourd'hui 18

1-6-2 La vision à un horizon de 10 ans 19

1-8 Mobilité 20

1-8-1 La synthèse de la situation aujourd'hui 20

1-8-2 La vision à un horizon de 10 ans 21

1-10 Énergie 22

1-10-1 La synthèse de la situation aujourd'hui 22

1-10-2 La vision à un horizon de 10 ans 23

2 | DIMENSION HUMAINE ET SOCIALE 25

2-1 Les Verlainois aujourd'hui et demain 26

2-1-1 La synthèse de la situation aujourd'hui 26

2-1-2 La vision à un horizon de 10 ans 27

2-3 Services et équipements collectifs, loisirs et monde associatif 28

2-3-1 La synthèse de la situation aujourd'hui 28

2-3-2 La vision à un horizon de 10 ans 29

3 | DIMENSION ÉCONOMIQUE 31

3-1 La structure du travail 32

3-1-1 La synthèse de la situation aujourd'hui 32

3-1-2 La vision à un horizon de 10 ans 33
3-2 Les secteurs d'activités 34
3-2-1 La synthèse de la situation aujourd'hui 34
3-2-2 La vision à un horizon de 10 ans 35
4 | GOUVERNANCE 37
4-1 Les moyens humains et financiers, les procédures de participation et la communication/information 38
4-1-1 La synthèse de la situation aujourd'hui 38
4-1-2 La vision à un horizon de 10 ans 39
LES ENJEUX POUR UN HORIZON DE 10 ANS 41

LISTE D'ACRONYMES

ADESA : Action et défense de l'environnement de la vallée de la senne et de ses affluents

APAQW : Agence wallonne pour la promotion d'une agriculture de qualité

AWAP : Agence wallonne du patrimoine

CCATM : Commission communale d'aménagement du territoire et de mobilité

CCCA : Conseil consultatif communal des aînés

CCE : Conseil consultatif des enfants

CCS : Comité culturel et sportif Verlaine asbl

CLDR : Commission locale de développement rural

CoDT : Code de développement territorial

DNF : Département de la nature et des forêts

DPC : Déclaration de politique communale

GAL JSH : Groupe d'action locale Je suis hesbignon

GCU : Guide communal d'urbanisme

GT : Groupe de travail

IPIC : Inventaire du patrimoine immobilier culturel

MAEC : Mesure agro-environnemental et climatique

PAEDC : Plan d'actions en faveur de l'énergie durable et du climat

PCDN/BiodiverCité : Plan communal de développement de la nature

PCM : Plan communal de mobilité

PCS : Plan de cohésion sociale

PIC : Plan d'investissement communal

PIMACI : Plan d'investissement mobilité active communal et intermodalité

PRE : Périmètre de reconnaissance économique

PST : Plan stratégique transversal

RCA : Régie communale autonome

SAR : Site à réaménager

SAU : Surface agricole utilisée

SDC : Schéma de développement communal

SDER : Schéma de développement de l'espace régional

SDT : Schéma de développement territorial

SGIB : Site de grand intérêt biologique

SPDT : Schéma provincial de développement territorial

SOL : Schéma d'orientation local

SPW : Service public de Wallonie

SPW ARNE : SPW agriculture, ressources naturelles et environnement

SPW MI : SPW Mobilité et infrastructures

SPW TLPE : SPW Territoire, logement, patrimoine et énergie

SRWT : Société régionale wallonne des transports

STP : Service technique provincial

SWDE : Société wallonne des eaux

VeT : Verlaine en Transition

ZACC : Zone d'aménagement communal concerté (du Plan de secteur)

QUELQUES DÉFINITIONS :

Pôle structurant : Concentration de services et d'équipements à la population.

Mobilité active : La mobilité active désigne les modes de transport qui reposent sur l'activité physique des personnes. Les formes les plus connues des modes actifs sont bien entendu la marche à pied et le vélo, auxquels on peut ajouter - dans une mesure bien plus relative - la trottinette, voire les rollers, les patins à roulettes, et autres engins de déplacement au sens du Code de la route (Source : Union de Villes et des Communes de Wallonie).

En préambule, rappel de la méthodologie

La finalité du diagnostic partagé (partie 3 du Programme Communal de Développement Rural - PCDR) est de **mettre en évidence les perspectives, besoins et potentialités à l'échelle du territoire communal,** déterminés tant par l'analyse socio-économique (partie 1 du PCDR) que par la participation citoyenne (partie 2 du PCDR). Ce **diagnostic partagé** permet donc de **définir de grands enjeux auxquels la stratégie** (partie 4) devra répondra grâce à des **projets et actions concrètes** (parties 5 et 6).

Comme pour l'analyse socio-économique (partie 1), les thématiques du diagnostic partagé sont regroupées au sein de **4 grandes « dimensions » : la dimension territoriale, la dimension humaine et sociale, la dimension économique et la gouvernance.**

AUJOURD'HUI

Les principaux constats que nous retenons …

✓ …

✓ …

POUR DEMAIN

Les éléments qui construiront le territoire…

Les potentialités à mobiliser :

✓ …

Les contraintes à intégrer :

✓ …

Les besoins auxquels répondre :

✓ …

Pour chaque thématique de ces dimensions, le premier point permettra de faire la **« synthèse de la situation aujourd'hui »** en sortant les **principaux constats.**

Le second point donne la **vision à un horizon de 10 ans ;** ce sont donc les **éléments qui construiront le territoire de demain**, en distinguant les potentialités, les contraintes et les besoins. Pour rappel,

- Les **potentialités** sont les éléments tant positifs que négatifs, **mobilisables à court terme**, et qui représentent une opportunité pour le développement du territoire.
- Les **contraintes** sont, quant à elles, des éléments qui sont **figés/peu mobilisables** dans le court terme. Ce sont les **invariants** du territoire. Par exemple, la présence d'un Schéma d'Orientation Local (SOL) est considérée comme une contrainte puisqu'il s'agit déjà d'une réflexion aboutie et approuvée sur cette zone qu'il faudra intégrer telle quelle.
- Enfin, les **besoins** sont les éléments auxquels il faut **nécessairement répondre** suite à l'identification d'un manquement, d'une amélioration voulue, d'une perspective future (telles que les perspectives démographiques et de ménages par exemple).

Les **enjeux** seront ensuite définis en regard de ces grandes dimensions.

Concernant la mise en page du document,

- Les éléments **en gras** sont les idées partagées tant par l'analyse socio-économique (partie 1 du PCDR) que par les habitants lors des consultations citoyennes,
- Les éléments en *italique souligné* sont les éléments issus des consultations citoyennes ;
- Les autres éléments sont quant à eux uniquement issus de l'analyse socio-économique (partie 1 du PCDR).

Enfin, et pour rappel, **l'ensemble du processus d'élaboration du PCDR est accompagné par un Comité de pilotage**, qui se réunit régulièrement afin de donner un avis sur les documents produits et valider les différentes phases d'élaboration du PCDR. Ce Comité de pilotage est composé de :

- De l'élu-relais de la commune de Verlaine, Mme Buttiens,
- De la Directrice générale de la commune de Verlaine, Mme Doyen,
- De l'agent-relais de la commune de Verlaine, Mme Venderick,
- De la FRW, Mme Maron et Mme Wanzoul,
- Du bureau d'étude SEN5, auteur de PCDR.

LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

1 | Dimension territoriale

1-1 CONTEXTE GÉNÉRAL

1-1-1 LA SYNTHÈSE DE LA SITUATION AUJOURD'HUI

AUJOURD'HUI

Les principaux constats que nous retenons ...

- La commune de Verlaine se situe à l'ouest de la province de Liège et au nord de l'arrondissement de Huy. Pourtant, en matière d'occupation du sol, la commune ressemble davantage à l'arrondissement de Waremme avec la grande majorité des espaces non bâtis destinés à l'agriculture.
- **La commune est composée de 4 entités : Verlaine, Seraing-le-Château, Chapon-Seraing et Bodegnée.** Si historiquement ces entités sont bien distinctes (cfr. carte de Ferraris jusqu'à l'orthophotoplan de 1971), les deux premières sont aujourd'hui dans une continuité bâtie (conurbation). *Elles ont cependant toutes un « esprit de clocher » bien marqué.*
- **La commune dispose d'une localisation idéale, au croisement du triangle formé par Waremme, Huy et Liège et à proximité de l'autoroute E42 qui la traverse.** *Elle est également bien située pour rejoindre Bruxelles.*
- Bodegnée est la seule entité au sud de l'autoroute.
- La politique de remembrement rural des années 1980-1990 a façonné le territoire avec la création de nouvelles routes rectilignes. Les champs sont regroupés sous forme de grandes parcelles rectangulaires.
- La commune de Verlaine est une commune dite **« rurale »** puisque 84,3% de son territoire est non-bâti. *C'est par ailleurs une commune agréable, calme, ou « il fait bon vivre ». Malheureusement, l'urbanisation croissante du territoire engendre une perte du caractère rural (que ce soit en matière de bâti ou de vie villageoise).*

1-1-2 LA VISION À UN HORIZON DE 10 ANS

POUR DEMAIN

Les éléments qui construiront le territoire...

Les potentialités à mobiliser :

- **Le cadre de vie rural : les grands espaces disponibles, la nature, les paysages, les espaces verts, la biodiversité, ...**

Les contraintes à intégrer :

- *La proximité de l'aéroport de Bierset qui induit une série de nuisances en matière de bruit, de pollution de l'air et de retombées de kérosène.*
- *La traversée de l'autoroute qui engendre des nuisances en matière de bruit.*

Les besoins auxquels répondre :

- *Réfréner/stopper la perte du caractère rural engendrée par l'urbanisation importante des différents villages.*
- **Évaluer objectivement les nuisances induites par l'aéroport de Liège-Bierset.**

1-3 OUTILS D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

1-3-1 LA SYNTHÈSE DE LA SITUATION AUJOURD'HUI

AUJOURD'HUI

Les principaux constats que nous retenons …

- Verlaine se trouve sur la connexion reliant Huy à Waremme (N65) dans le SDT et se trouve dans une aire de développement endogène.
- 82,1% du territoire est non-destiné à l'urbanisation au Plan de secteur, *de nombreux périmètres sont donc réservés à l'agriculture.*
- **Cinq ZACC sont présentes à Verlaine.** Il s'agit de réserves foncières importantes. *Toutefois, seule une ZACC est classée comme prioritaire et la volonté communale n'est pas de l'activer.*
- Deux canalisations de gaz appartenant à Fluxys traversent le territoire.
- Deux zones d'intérêt paysager sont reprises au Plan de secteur : à Oudoumont et Borsu.
- **La commune ne dispose d'aucun outil d'aménagement du territoire et d'urbanisme pour guider son urbanisation.** *Si la volonté communale semble toutefois être de ne pas densifier dans les cœurs de village afin de préserver le caractère rural et villageois,* aucun outil ne permet aujourd'hui, pratiquement, d'avoir une vision pour l'ensemble du territoire. Les refus éventuels doivent donc être motivés au cas par cas.
- Un PCA dérogatoire, devenu SOL, est présent à la sortie de Verlaine et vise l'inscription d'une zone d'habitat à caractère rural.
- Le pôle commercial de Saint-Georges-sur-Meuse – Verlaine a été aménagé grâce à un PRE.
- Un SAR dit « Moulins Laruelle » est présent à Verlaine.

1-3-2 LA VISION À UN HORIZON DE 10 ANS

POUR DEMAIN

Les éléments qui construiront le territoire...

Les potentialités à mobiliser :

- Une structuration du territoire existante à l'échelle de l'arrondissement de Huy-Waremme grâce à la carte des vocations territoriales du Schéma de développement territorial.
- **La préservation par le plan de secteur de la majeure partie du territoire en zones non urbanisables.**

Les contraintes à intégrer :

- Les visions stratégiques des documents régionaux, supra-communaux et communaux qui « chapeautent » la vision territoriale de demain sur Verlaine.
- La présence d'une canalisation de gaz qui traverse le territoire selon un axe SO-NE.
- Les zones d'intérêt paysager à Oudoumont et Borsu.
- La présence d'un SOL et d'un SAR toujours actifs.

Les besoins auxquels répondre :

- **Se munir d'un outil capable de donner une ligne de conduite claire concernant l'urbanisation de la commune.**

1-5 MILIEUX PHYSIQUES, NATURELS ET PAYSAGERS

1-5-1 LA SYNTHÈSE DE LA SITUATION AUJOURD'HUI

AUJOURD'HUI

Les principaux constats que nous retenons ...

- Les types de sols présents sur le territoire communal sont de très bonne qualité agronomique.

- En matière de biodiversité, il n'y a aucun espace protégé (Natura 2000 ou Loi de conservation de la nature) ni Site de Grand Intérêt Biologique (SGIB).
- Pour la biodiversité, la commune s'est investie dans diverses actions : PCDN/BiodiverCité, Conventions Bords de routes, Combles et Clochers et Contrat de Rivière.
- Le PCDN/BiodiverCité propose des pistes concrètes d'amélioration de l'état de conservation de la nature au niveau communal. *Les 3 groupes autonomes du PCDN/BiodiverCité sont composés de personnes disponibles et passionnées.*
- *Les autres partenariats de la commune, tels que le GAL, ont déjà lancé une série d'actions de sensibilisation de la biodiversité et de la nature qui semblent porter leurs fruits auprès des citoyens.*
- *La méconnaissance du citoyen en matière d'environnement (« je suis chez moi, je fais ce que je veux »).*

- Les paysages communaux sont typiques de la Hesbaye liégeoise. Ils sont relativement peu variés même si certaines zones présentent un intérêt certain (alentours des châteaux d'Oudoumont et de Borsu).
- Ce paysage d'openfield *implique un manque de haies, d'arbres et étangs. Il y a donc peu de protection verticale au vent et les espaces boisés sont souvent limités et trop souvent privés.*
- *Les maisons 4 façades permettent de maintenir des ouvertures sur le paysage. Toutefois, certains parements s'intègrent peu et se voient de loin.*
- Le parc éolien de Verlaine – Villers-le-Bouillet fait partie du paysage verlainois. *Les habitants de Chapon-Seraing, particulièrement, le perçoivent par contre davantage comme un élément négatif du paysage.*

- Une zone importante de protection des captages est présente au nord de la commune, relative à la nappe de la craie de Hesbaye. Cependant, l'état des masses d'eau est à surveiller.
- Une grande partie des habitants sont raccordés au réseau d'égouttage (91%) dont 85% est épuré. *Toutefois, l'urbanisation* (nldr : l'artificialisation) *peut empêcher l'infiltration de l'eau dans le sol.*

- **Certaines pratiques agricoles (liées aux grandes cultures et à l'agriculture conventionnelle) peuvent présenter des risques pour l'environnement (pollution aux nitrates, aux pesticides, érosions diffuses et ruissellements importants) et pour la biodiversité** *(disparition de petit gibier notamment). Par ailleurs, l'occupation agricole laisse peu de place à la biodiversité.*
- Le système d'agriculture conventionnelle est bien implanté même si la mise en place de MAEC est répandue.

- *Beaucoup de déchets sauvages sont présents dans la nature.*

1-5-2 LA VISION À UN HORIZON DE 10 ANS

POUR DEMAIN

Les éléments qui construiront le territoire …

Les potentialités à mobiliser :

- Le PCDN/BiodiverCité et les MAEC comme base à la définition de la trame écologique.
- *Les groupes PCDN/BiodiverCité.*
- L'investissement de la commune dans certaines conventions (Bords de route, Combles et Clochers, …) *et certains partenariats supracommunaux (GAL,* Contrat de Rivière, ..) *notamment pour la sensibilisation du grand public.*

Les contraintes à intégrer :

- La présence de périmètres d'intérêt paysager et points de vues et lignes remarquables, ainsi que d'arbres et haies remarquables.
- La présence d'une zone de protection de l'aquifère liée aux « Galeries de Hesbaye ».
- L'E42, source de nuisances sonores et de « rupture » du territoire.

Les besoins auxquels répondre :

- **Développer/restaurer le réseau écologique,** *à plus grande échelle que celle du PCDN/BiodiverCité.*
- *Développer des actions et des milieux propices au développement de la biodiversité, notamment faunistique.*
- *Se munir d'un outil capable de donner une ligne de conduite claire concernant l'urbanisation de la commune afin de préserver les espaces verts/de nature.*
- **Développer des projets suivant une logique d'intégration paysagère.**
- Mettre en avant les éléments naturels et paysagers intéressants.
- Protéger le territoire, et principalement les masses d'eau, des pesticides et nitrates.
- *Développer une gestion de l'eau à la parcelle pour favoriser l'infiltration des eaux de pluie.*
- Lutter contre les coulées de boue et les inondations.
- Tendre davantage vers des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et de l'humain.
- Inverser la tendance à la hausse de productions de déchets.
- *Endiguer le problème de déchets sauvages.*

1-6 LA STRUCTURE BÂTIE ET PATRIMOINE

1-6-1 LA SYNTHÈSE DE LA SITUATION AUJOURD'HUI

AUJOURD'HUI

Les principaux constats que nous retenons …

- Un tiers des biens date d'avant 1900 sont présents sur le territoire communal et participent à l'identité patrimoniale.
- 46 biens sont repris à l'Inventaire du Patrimoine Immobilier Culturel (IPIC) et le tumulus est repris comme monument (mais est un peu visible). *Le patrimoine est relativement bien entretenu.*
- *Le patrimoine plus « significatif » est déjà mis en valeur par les balades du PCDN/BiodiverCité.*
- **Les éléments de petit patrimoine sont bien présents mais peu mis en valeur.**
- *Aucune association n'est active dans ce domaine.*

- Le territoire communal connaît des développements immobiliers sous forme de lotissements depuis les années 50.
- Depuis 2002, le ratio de rénovations se rapproche de celui des nouvelles constructions (demande de permis d'urbanisme).
- *La commune connaît une urbanisation croissante, qui fait craindre la perte du caractère rural (grignotage des terres agricoles et passage d'une commune rural à une petite ville).*
- *Cette urbanisation permet par contre aux commerces de Verlaine de se maintenir/perdurer.*
- *Les nouvelles constructions ont (parfois) un style architectural trop hétérogène qui ne s'intègre pas dans le cadre rural de Verlaine.*
- La part de logements publics est faible (0,6%) **et des partenariats sont engagés avec Meuse Condroz Logement.**
- **Le parc de logements est principalement composé d'habitations de type ouvert. Sauf exceptions, les immeubles à appartements ne sont pas acceptés.** *La vision communale est davantage au développement de grands logements.*
- **Le marché immobilier est relativement élevé (cher)** en comparaison des entités supérieures *et des communes alentours. Les jeunes verlainois peuvent difficilement rester sur la commune.*

1-6-2 LA VISION À UN HORIZON DE 10 ANS

POUR DEMAIN

Les éléments qui construiront le territoire…

Les potentialités à mobiliser :

- L'identité patrimoniale de certains lieux.
- *Les caractéristiques historiques des villages.*
- **La présence d'éléments patrimoniaux significatifs et plus « populaires ».**
- *Les bâtiments TEC à Verlaine.*

Les contraintes à intégrer :

- Les biens repris à l'IPIC,
- Le tumulus repris comme monument,
- Les abords de celui-ci comme site classé,
- La présence de la carte archéologique (même si elle n'est toujours pas d'application en juillet 2023).

Les besoins auxquels répondre :

- Créer entre 375 et 476 nouveaux logements pour absorber l'augmentation démographique.
- *Se munir d'un outil capable de donner une ligne de conduite claire concernant l'urbanisation de la commune afin de préserver les espaces verts/de nature.*
- *Se doter d'un outil communal qui tient compte des caractéristiques historiques/locales pour l'édification de nouvelles constructions.*
- **Développer des logements accessibles aux jeunes et jeunes ménages.**
- *Mettre en valeur le patrimoine.*

1-8 MOBILITÉ

1-8-1 LA SYNTHÈSE DE LA SITUATION AUJOURD'HUI

AUJOURD'HUI

Les principaux constats que nous retenons …

- La commune de Verlaine est peu équipée pour les déplacements « utilitaires » modes doux : **les trottoirs, bien que présents, sont encore parfois discontinus et/ou encombrés par le stationnement et il n'y a pas/peu d'infrastructures à destination des cyclistes.** *Ceci est particulièrement vrai aux abords des écoles. Le tout-à-la-voiture est encore bien présent.*
- *Peu de chemins sont uniquement dédiés à la mobilité douce.*
- *Plusieurs chemins/sentiers historiques existent toujours.*
- **Plusieurs itinéraires de balades à pied sont renseignés.** Aucune promenade balisée n'existe pour les cyclistes et cavaliers.
- **Le système point-nœuds de la Province est présent sur le territoire communal. Le GAL développe également un réseau « vélo utile ».**

- **La commune est desservie par des lignes TEC. Ces lignes sont essentiellement scolaires.** *Les horaires de ces lignes les rendent toutefois difficilement utilisables pour se rendre au travail.*
- *Aucune ligne TEC ne permet de rejoindre directement Liège ou Namur.*
- La présence d'une ligne de bus qui dessert tous les villages (ligne 586) **mais dont les horaires ne sont pas adaptés par rapport aux heures de l'école.**
- **La commune a mis en place un taxi social « Verlaine Mobilité ».**
- **Le projet Covoit-Stop ne rencontre que peu de succès.** La signalisation a d'ailleurs été enlevée.

- La E42 traverse le territoire selon un axe est-ouest et n'a pas de sortie sur la commune. Elle a par contre une aire d'autoroute qui joue ce rôle d'accès.
- Trois points de franchissement de l'autoroute sont répertoriés.
- **La sortie « Saint-Georges-sur-Meuse » est souvent concernée par des embouteillages aux heures de pointe.**
- La N65 traverse la commune selon un axe nord-sud, via Chapon-Seraing. *Celle-ci accueille un charroi de poids-lourds trop important, qui dégrade la voirie.*
- **La rue Vinâve des Stréats**, bien qu'accueillant diverses fonctions, est une voirie de desserte locale de par son gabarit. C'est pourquoi une partie est **mise à sens unique pour les entrées/sorties d'école.** *Elle manque par contre de stationnement.*
- L'aire de Verlaine est également un parking de covoiturage.
- *Les routes, communales, en tout cas, sont en bon état et en constante réfection.*
- *Malgré que certains chemins soient réservés, les chemins de remembrement sont utilisés par tous, dont les automobilistes.*

1-8-2 LA VISION À UN HORIZON DE 10 ANS

POUR DEMAIN

Les éléments qui construiront le territoire...

Les potentialités à mobiliser :

- *La présence de chemins/sentiers historiques.*
- L'ancien tracé des trams, encore visibles en certains endroits.
- **Les projets de sentiers du PCDN/BiodiverCité.**
- **Le réseau de balades balisées.**
- **Le réseau points-nœuds de la Province et les réflexions du GAL.**
- *L'imposition, par la commune, de places de stationnement sur fond privé dans le cadre de permis (afin d'éviter le stationnement sauvage).*
- La hiérarchie du réseau viaire : voirie principale, secondaire et de desserte locale.
- Les points de franchissements de l'autoroute.
- L'aire d'autoroute comme accès au territoire communal.
- **Les évolutions des mentalités par rapport aux comportements automobiles.**

Les contraintes à intégrer :

- La gestion des lignes de bus par le TEC.
- L'autoroute comme rupture physique.
- *La N65 comme rupture du village de Chapon-Seraing.*
- Le gabarit de la rue Vinâve des Stréats et les fonctions qu'elle accueille (l'administration communale, l'école, le CPAS, la police ainsi que la future crèche).
- **L'accès principal de la commune par la sortie Saint-Georges-sur-Meuse.**
- **La part importante de citoyens aux sorties/entrées d'école et les flux que ça implique.**

Les besoins auxquels répondre :

- **Favoriser le réseau de mobilité douce « utilitaire » au sein et en-dehors des villages,** *et surtout en lien avec les écoles.*
- **Sécuriser les déplacements modes doux,** *notamment en regard de la vitesse des automobilistes.*
- *Développer l'offre de balades, en lien avec la nature et la biodiversité.*
- *Développer l'offre en transports en commun, surtout pour aller travailler.*
- **Solutionner le problème de congestion de la sortie autoroutière de Saint-Georges-sur-Meuse.**
- *Fluidifier le trafic aux entrées/sorties d'école.*
- **Développer une mobilité plus durable.**
- *Sécuriser et marquer les entrées des villages.*

1-10 ÉNERGIE

1-10-1 LA SYNTHÈSE DE LA SITUATION AUJOURD'HUI

AUJOURD'HUI

Les principaux constats que nous retenons ...

- **Le territoire communal compte 3 éoliennes mais d'autres sont en projet.** *Celles-ci créent une série de nuisances, surtout pour les habitants de Chapon-Seraing.*
- **La commune dispose d'un gros potentiel venteux et solaire.**
- En 2017, la consommation énergétique finale totale de la commune de Verlaine était de 138 Gwh. Ce qui correspond à environ 19% de sa production totale d'énergie.
- Le transport utilise une part très importante de l'énergie totale consommée au niveau communal : 58 % alors qu'il représente que 25% au niveau régional.
- Sur Verlaine, il n'y a pas de raccordement au réseau de gaz de ville. Dès lors, le mazout représente une part importante des sources d'énergie utilisées (86%).
- **La commune s'est inscrite dans un Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable et du Climat.**

1-10-2 LA VISION À UN HORIZON DE 10 ANS

POUR DEMAIN

Les éléments qui construiront le territoire...

Les potentialités à mobiliser :

- Engouement pour les énergies renouvelables et la dynamique insufflée par les nouveaux projets éoliens.
- **Un Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat est en cours d'élaboration.**
- Les surfaces agricoles très importantes = déchets organiques en quantité. (éventuellement pour alimenter une unité de biométhanisation).
- Le photovoltaïque comme filière incontournable pour la production d'énergie renouvelable.

Les contraintes à intégrer :

- **L'opposition riveraine au projet de production d'énergies alternatives par rapport aux éventuelles nuisances : paysagères, lumineuses, olfactives, sonore...**
- Les productions fluctuantes de l'éolien et des panneaux solaires/photovoltaïques.

Les besoins auxquels répondre :

- Augmenter la part de production en énergie renouvelable.
- Proposer aux habitants des alternatives au mazout.
- **Réduire les émissions de CO_2, notamment dans les bâtiments communaux** *et chez les privés/exploitations agricoles.*

2 | Dimension humaine et sociale

2-1 LES VERLAINOIS AUJOURD'HUI ET DEMAIN

2-1-1 LA SYNTHÈSE DE LA SITUATION AUJOURD'HUI

AUJOURD'HUI

Les principaux constats que nous retenons …

- Verlaine compte 4.277 habitants au 1er janvier 2020 et a connu une augmentation de population très importante ces dernières décennies.
- L'augmentation de population s'explique par une migration interne importante. Le phénomène de périurbanisation est clairement présent sur la commune.
- *Les relations entre anciens et nouveaux habitants sont parfois difficiles et notamment avec les agriculteurs.*
- *Si les nouveaux habitants semblent moins s'impliquer dans la vie locale, une bonne partie « consomment » néanmoins les activités et services locaux.*

- La structure par âge est caractéristique des territoires périurbains, à savoir un déficit au sein de la tranche des jeunes adultes (20-30 ans) ainsi que dans la première tranche d'âge (0-4 ans).
- On dénombre très peu de personnes étrangères.

- La structure des ménages montre une prédominance de ménages dit « familiaux » : la taille des ménages est élevée, la part de ménage isolés faible et la part de ménages avec enfants importante. *Verlaine est en effet une commune dite « familiale ».*
- Verlaine est le village qui accueille le plus de population et de ménages. Il présente la densité la plus importante.
- Le village de Bodegnée ressort par rapport aux trois autres villages, de part la présence d'une taille de ménage plus importante, d'une part plus élevée de ménages avec enfants et d'une population jeune.
- Le village de Seraing-le-Château connait une diminution de sa population ces dernières années.

2-1-2 LA VISION À UN HORIZON DE 10 ANS

POUR DEMAIN

Les éléments qui construiront le territoire...

Les potentialités à mobiliser :

- *Les activités, comités, associations, ... comme base pour favoriser l'intégration des nouveaux habitants.*
- *La charte de la ruralité.*

Les contraintes à intégrer :

- Aucune contrainte identifiée

Les besoins auxquels répondre :

- Les perspectives démographiques annoncent une augmentation importante des ménages isolés ainsi que de la population âgée : cela montre la nécessité de développer une offre en plus petits logements.
- Le phénomène de vieillissement de la population généralisé et attendu à l'échelle wallonne dans les prochaines années nécessitera d'augmenter l'offre actuelle de lits en maisons de repos et résidences services, ainsi que les services liés aux personnes âgées (soins à domicile, activités 3ème âge, ...).
- *Harmoniser les relations entre les habitants, et notamment avec les agriculteurs.*
- *Intégrer davantage les nouveaux habitants à la vie locale.*

2-3 SERVICES ET ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS, LOISIRS ET MONDE ASSOCIATIF

2-3-1 LA SYNTHÈSE DE LA SITUATION AUJOURD'HUI

AUJOURD'HUI

Les principaux constats que nous retenons ...

- L'ensemble des services communaux sont regroupés autour de l'administration communale. *L'offre de services est importante pour une commune rurale.*
- **Il y a une école communale répartie sur deux implantations : l'une à Verlaine (maternelle et primaire), l'autre à Chapon-Seraing (maternelle).** *Cette fonction permet d'être proche des citoyens. Toutefois, les infrastructures sont souvent « désuètes ».*
- Il y a plusieurs infrastructures d'accueil pour la petite enfance. Toutefois, les perspectives démographiques annoncent une évolution relativement importante de la tranche 0-3 ans. **Il y a donc un besoin pour développer l'offre en lien avec la petite enfance.** Une partie de ce besoin sera rencontré par le projet de crèche.
- **Beaucoup d'activités sont organisés pour les jeunes et adolescents, dans tous les secteurs (danse, musique, sports, mouvements de jeunesse).** *Ils ne disposent toutefois pas de lieu pour se rencontrer.*
- Il y a un **projet privé de maison de repos.** *Aujourd'hui, le manque de logements adaptés implique que les personnes âgées doivent quitter le territoire communal.*
- **L'offre en matière de soins de santé est importante.**
- **Le secteur sportif est très bien représenté** puisque la commune dispose de 2 infrastructures sportives, dont une communale. *Toutefois, toutes les infrastructures sont centralisées à Verlaine.*
- *Le tennis a disparu.*
- **La commune est affiliée au centre culturel de Huy,** malgré la proximité de celui de Saint-Georges-sur-Meuse.
- *Le secteur culturel est surtout présent pour les enfants (ex : partenariat de l'école avec le centre culturel de Huy), moins pour les adultes.*
- *Le système « article 27 » a peu de succès.*
- **Plusieurs comités d'animation sont présents sur le territoire, ainsi que diverses associations. La vie associative est riche.**
- *Les verlainois sont très dynamiques.*
- Verlaine et Seraing-le-Château sont les seules entités qui disposent au moins d'une salle communale. **Une partie de la salle des Thuyas a déjà été rénovée. Toutefois, ses abords sont peu conviviaux.** *La salle de Seraing-le-Château a déjà fait l'objet de quelques réparations... mais d'autres sont toujours à prévoir.*
- **La commune participe aux frais de location de la salle de Chapon-Seraing pour les associations qui n'ont pas accès à une salle communale. Pour la salle de Bodegnée, les associations ont un tarif préférentiel par rapport aux locations privées.**
- **Plusieurs salles privées sont disséminées sur le territoire communal.**
- **Les espaces publics sont peu présents et peu aménagés (manque de bancs, tables, etc).**
- La commune accueille divers services dédiés à l'aide aux personnes (CPAS, PCS, ALEm, le CRAF, etc).

2-3-2 LA VISION À UN HORIZON DE 10 ANS

POUR DEMAIN

Les éléments qui construiront le territoire...

Les potentialités à mobiliser :

- **La multitude d'associations, clubs, comités d'animation et de services dédiés à l'aide aux personnes** comme partenaires pour mener des projets.
- *Le dynamisme des verlainois.*

Les contraintes à intégrer :

- Aucune contrainte identifiée.

Les besoins auxquels répondre :

- Faire face à l'évolution positive des 0-3 ans en termes d'infrastructures d'accueil.
- Faire face au vieillissement de la population en termes d'infrastructures d'accueil et de maintien à domicile.
- **Pallier au manque d'espace public** structurant *et de dispositifs pour les enfants (plaines de jeux).*
- *Rénover/moderniser les écoles.*
- *Créer un lieu de rencontres pour les citoyens, reconnu comme tel.*
- *Aménager un lieu de rencontres pour les jeunes.*
- Poursuivre la rénovation de la salle des Thuyas.
- *Rénover/réaménager la salle communale de Seraing-le-Château.*
- **Développer le secteur culturel (programmation, bibliothèque, etc.), surtout pour les adultes, notamment en lien avec le centre culturel de Saint-Georges-sur-Meuse,**
- *Développer les activités pour les 40-50 ans.*
- *Délocaliser certaines activités sportives dans les villages alentours.*

3 | Dimension économique

3-1 LA STRUCTURE DU TRAVAIL

3-1-1 LA SYNTHÈSE DE LA SITUATION AUJOURD'HUI

AUJOURD'HUI

Les principaux constats que nous retenons ...

- L'indice de richesse est élevé, **Verlaine présente une population relativement aisée, avec un faible taux de chômage** et de personnes demandeuses de RIS.
- Le ratio emploi intérieur/100 hab est faible sur Verlaine.
- La structure de l'emploi salarié montre que 81% des établissements à Verlaine sont des établissements de moins de 10 personnes.
- **Le nombre d'indépendants est relativement élevé.**
- Les trois principaux secteurs sur Verlaine sont la construction, les services marchands, ainsi que le secteur du commerce-horeca.
- La centralité de Bodegnée se démarque avec un revenu médian particulièrement élevé.

3-1-2 LA VISION À UN HORIZON DE 10 ANS

POUR DEMAIN

Les éléments qui construiront le territoire...

Les potentialités à mobiliser :

- Les entreprises comme ressources à mobiliser pour mener à bien des projets (aménagement, construction, etc.).

Les contraintes à intégrer :

- Aucune contrainte identifiée.

Les besoins auxquels répondre :

- Aucun besoin identifié.

3-2 LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

3-2-1 LA SYNTHÈSE DE LA SITUATION AUJOURD'HUI

AUJOURD'HUI

Les principaux constats que nous retenons …

- 36 exploitations agricoles sont recensées en 2019.
- Le nombre d'exploitations diminue et la taille moyenne de celles-ci augmente.
- La SAU est de 1.789 ha en 2019. Elle a diminué de 2% depuis 2002.
- L'agriculture concerne essentiellement la gestion de terres arables (légumes, légumineuses, cultures industrielles, céréales pour le grain, etc.) – 73,2% de la SAU.
- *La cohabitation entre habitants et agriculteurs est parfois difficile.*
- **Sept producteurs vendent directement leurs produits à la ferme / dans leurs exploitations.**
- 70% des agriculteurs mettent au moins en place 1 MAEC (chiffre de 2007).
- LES MAEC concernent surtout les tournières enherbées et les bandes aménagées.

- La commune accueille un PAE géré par SPI, mais plus aucune parcelle n'est disponible. **Ce zoning comprend deux halls relais, dans un même bâtiment.**
- *La volonté communale est de ne pas développer de zonings en regard des problèmes de mobilité déjà présents.*

- **La commune accueille de nombreux commerces, même si ceux-ci sont surtout présents à Verlaine.** *Les commerces se maintiennent d'ailleurs plutôt bien malgré l'arrivée des grandes surfaces. Par contre, il n'y a plus un seul café sur le territoire communal.*
- **Le manque de commerces de proximité dans les entités de Seraing-le-Château, Chapon-Seraing et Bodegnée.**
- *Le dynamisme des commerçants. Toutefois, l'association des commerçants a disparu.*

- La commune accueille une chambre d'hôtes ainsi qu'**un projet de plusieurs chambres et salles de séminaire dans le château de Seraing-le-Château.**

3-2-2 LA VISION À UN HORIZON DE 10 ANS

POUR DEMAIN

Les éléments qui construiront le territoire…

Les potentialités à mobiliser :

- **Les produits du terroir.**
- *L'arrivée de « jeunes » agriculteurs qui veulent changer de mode de production.*
- **La coopérative Hesbicoop.**
- La Maison du Tourisme « Terres de Meuse ».

Les contraintes à intégrer :

- Le désintérêt des jeunes pour le métier d'agriculteur.

Les besoins auxquels répondre :

- Veiller à garantir l'accès à la terre pour les candidats agriculteurs.
- **Encourager/promouvoir les circuits-courts, les producteurs et commerces locaux.**
- *Développer le tourisme et soutenir les initiatives privées.*

4 | Gouvernance

4-1 LES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS, LES PROCÉDURES DE PARTICIPATION ET LA COMMUNICATION/INFORMATION

4-1-1 LA SYNTHÈSE DE LA SITUATION AUJOURD'HUI

AUJOURD'HUI

Les principaux constats que nous retenons ...

- Au niveau politique, la commune bénéficie d'une certaine continuité dans les projets et dans sa vision du territoire puisqu'une seule liste fait partie du Conseil communal.

- L'équipe administrative est importante et **couvre tous les secteurs** dont la cohésion sociale (PCS), l'environnement (conseiller en environnement), l'énergie (conseiller en énergie) et un permanent culturel. *Le personnel communal est par ailleurs dynamique et motivé. Toutefois, les locaux sont un peu justes pour accueillir tout le personnel administratif.*
- *L'administration est accessible en horaire tardif.*

- La commune octroie une série de subsides liés aux sports et au milieu associatif via le CCS.
- La commune aide également les associations par l'accès aux salles communales ou la prise en charge des frais pour la location de salles privées.
- La commune octroie une aide de fonctionnement au PCDN/BiodiverCité en plus du subside proposé dans le cadre de l'AAP PCDN/BiodiverCité.
- La commune encourage les initiatives citoyennes par la mise à disposition de soutien logistique (ex : Grainothèques du groupement « Verlaine de Transition »).
- La commune octroie par ailleurs des primes communales : naissance, noces d'or et plantation/remplacement de haies vives.

- **La commune n'est pas propriétaire de beaucoup de terrains. Par contre, plusieurs CPAS, dont celui de Verlaine, sont propriétaires de terrains sur le territoire communal.**

- **La commune est engagée dans diverses assemblées supracommunales :** la Conférence des Élus Meuse-Condroz-Hesbaye, Liège Europe Métropole, **le GAL Je Suis Hesbignon.**

- **La commune dispose d'une multitude de canaux de communication** (celui qui veut être informé peut) *mais certaines personnes restent injoignables.*
- *Les informations sont souvent descendantes : approche top-down.*

4-1-2 LA VISION À UN HORIZON DE 10 ANS

POUR DEMAIN

Les éléments qui construiront le territoire...

Les potentialités à mobiliser :

- Les différents canaux de communication.

Les contraintes à intégrer :

- Aucune contrainte identifiée.

Les besoins auxquels répondre :

- *Garder le lien avec la population autrement que par le numérique.*
- *Soutenir les initiatives citoyennes.*

Les enjeux pour un horizon de 10 ans

Sur base du diagnostic partagé, **sept enjeux** peuvent être définis à un horizon de 10 ans :

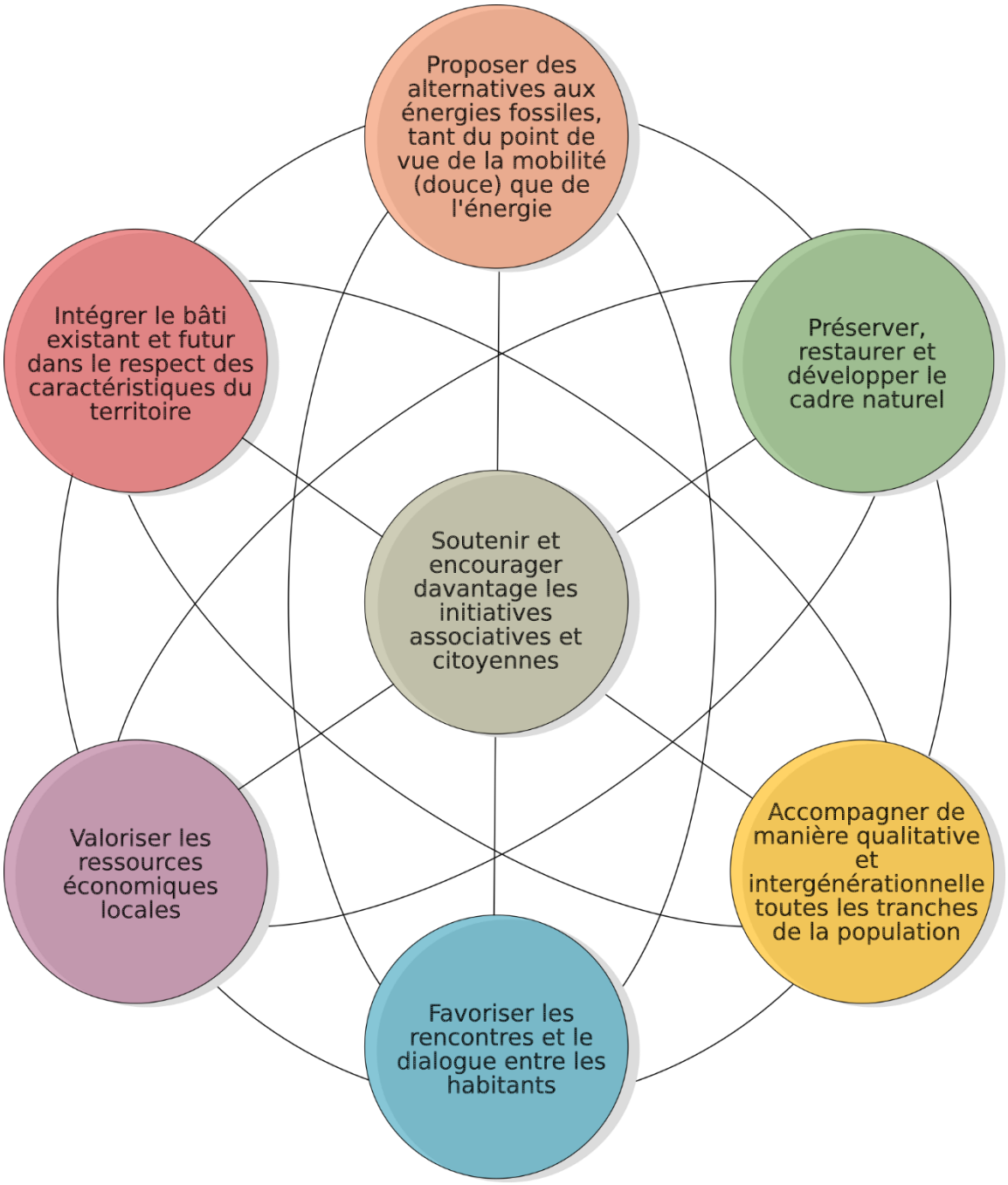


Figure 1 - Enjeux pour la commune de Verlaine
Source : SEN5, mai 2022

En matière de **dimension territoriale, les enjeux** sont de/d' :

- **Intégrer le bâti existant et futur dans le respect des caractéristiques du territoire.** En effet, Verlaine est une commune rurale puisque plus de 80% de sa superficie est non bâtie. Celle-ci est d'ailleurs inscrite au Plan de secteur. Toutefois, la commune accueille davantage d'habitants et les villages ne cessent de s'urbaniser. Cette urbanisation, si elle est nécessaire en regard des perspectives annoncées, doit se faire dans le respect de la typicité des villages, du paysage et des espaces de nature.

- **Préserver, restaurer et développer le cadre naturel.** Comme indiqué précédemment, une grande part du territoire communal est non bâtie. Il convient dès lors de préserver les espaces naturels qui sont qualitatifs, de restaurer ceux qui pourraient le devenir et de les

développer là ils sont inexistants ou presque. En effet, le cadre naturel participe activement à la ruralité du territoire et à l'identité de la commune.

- **Proposer des alternatives aux énergies fossiles, tant du point de vue de la mobilité (douce) que de l'énergie.** Il faut pouvoir développer les alternatives à la voiture individuelle (que ce soit tant par les modes doux, les transports en commun ou toute autre initiative) et promouvoir/encourager/aider à la production/consommation d'énergie en capitalisant sur les ressources locales.

En matière de **dimension humaine et sociale, les enjeux** sont de/d' :

- **Accompagner de manière qualitative et intergénérationnelle toutes les tranches de la population.** En effet, si certains secteurs sont très bien développés, notamment d'un point de vue sportif, d'autres semblent absents, à tout le moins pour certaines tranches de la population (ex : le secteur culturel pour les adultes). Il faudrait pouvoir développer l'offre, même de manière éphémère, ou engager des partenariats avec les acteurs concernés. Des synergies doivent par ailleurs être trouvées.

- **Favoriser les rencontres et le dialogue entre les habitants.** Même si les comités et associations sont bien présents sur le territoire communal, toute une tranche de la population ne participe pas à la vie locale et les relations peuvent parfois être difficiles entre les anciens et nouveaux habitants et/ou avec les agriculteurs. Les rencontres et le dialogue peuvent être favorisés par l'aménagement d'espaces de rencontres conviviaux (et donc d'infrastructures), mais pas uniquement : la communication autour de certaines pratiques (agricoles notamment) et/ou de certains projets peuvent également faciliter le dialogue et les échanges.

En matière de **dimension économique, l'enjeu** est de :

- **Valoriser les ressources économiques locales**. La commune accueille une multitude de producteurs locaux qu'il convient de mettre en lumière auprès du grand public. Le cadre verdoyant et les sentiers de promenades sont également des ressources indéniables du territoire, qui permettrait de développer le volet touristique si la volonté est telle.

Le **dernier enjeu, qui concerne davantage le volet gouvernance, transcende** les six premiers enjeux. Il s'agit de :

- **Soutenir et encourager davantage les initiatives associatives et citoyennes.** Même si la commune soutient déjà de multiples comités et associations, il s'agit d'encore appuyer ce volet en soutenant les initiatives associatives et citoyennes grâce à des moyens humains et/ou financiers et/ou communicationnels.